

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE BORDEAUX

LICENCE

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L613-1, D613-3 et D613-6 ;
Vu l'arrêté du 26 mai 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE BORDEAUX l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. ALEXIS VESLIN, né le 23 février 2000 à TALENCE (033) en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Droit privé,

Le diplôme de **LICENCE** Droit, Economie, Gestion, Mention **DROIT**
mention passable

est délivré à M. **ALEXIS VESLIN**

au titre de l'année universitaire 2020-2021

et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 27 octobre 2021

Le titulaire

Le Président



Manuel TUNON DE LARA

*La rectrice de la région académique,
Chancelière des universités*



Anne BISAGNI-FAURE

N° UNIVBOR 15561793
/2021202004546